

# RAPPORT DE LA COMMISSION

## « FINANCES ET ADMINISTRATION – FA »

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance, le mercredi 8 décembre 2021, la commission « Finances et Administration » a traité du préavis de modification du plan d'extraction des gravières n° PE 02-2019, aux lieux-dits « Renollière, Greuly, Malpertuis et Chante-Merle ».

Monsieur le Maire, Gilbert Vonlanthen fait une brève introduction sur la situation et souligne le travail important fait par Monsieur Lugin ainsi que les services communaux sur ce dossier. Il rappelle que la commune reste en conflit avec les graviéristes. Le plan d'extraction soumis aujourd'hui est largement insatisfaisant pour la commune au vu des différents problèmes que cela pose (atteinte au paysage, impacts liés à l'eau, aux terres agricoles, aux chemins communaux, aux pistes cyclables, aux jardins familiaux) ainsi que les difficultés à dialoguer avec les graviéristes. Les commissaires soulignent l'importance du soutien au CA dans ce dossier et précisent que la commune doit avoir une position forte et claire. Puisque qu'aucune vue divergente avec la décision de la commission Durabilité et Sports n'a été apportée. Le président met au vote le préavis.

En conclusion, la commission "Finances et Administration" vous recommande par

**6 pours**  
**0 abstentions**  
**6 membres présents**

De se prononcer défavorablement au préavis sur la modification du plan d'extraction des gravières.

Bernex, le 13 décembre 2021

Le rapporteur :  
Florian Dumalle